



DEUIL / INHUMATION



**Attention les tarifs indiqués dans ce document sont valables à l'instant où le dossier est imprimé.
Ils peuvent être soumis à variation et modification, sans avis préalable.
Seuls les tarifs disponibles sur le site www.massorti-nice.com font foi et sont opposables
à l'association.**

Communauté Juive Massorti, Affiliée à Massorti France
17, Avenue Shakespeare - 06000 Nice. www.massorti-nice.com
Tel : 04 93 88 25 20 – Tel Rabbin : 06 36 82 06 77 – Tel Président : 06 82 02 81 90
mail : contact@massorti-nice.com



INHUMATION

Il est d'usage de faire un don à la Synagogue :

Montant du don à la synagogue pour les adhérents : à partir de 500 €

Montant du don à la synagogue pour les non-adhérents : à partir 750 €

Cela ne comprend pas les frais de toilettes mortuaires (à régler généralement au consistoire, en demandant l'aide du rabbin de Maayane Orà ni les frais relatifs à l'enterrement (pompes funèbres, caveau...).

HONORAIRES DU RABBIN

Pour les rendez-vous préparatoires, le suivi du dossier, la cérémonie et éventuellement le déplacement, il est d'usage de verser directement au rabbin une somme correspondant à 50% de la participation ci-dessus (Facture sur demande - cette somme ne peut faire l'objet d'un reçu CERFA)

TABLEAU DES LUMIÈRES ET DU SOUVENIR

Si vous souhaitez faire réaliser une plaque à installer sur le tableau des lumières de la synagogue, le montant est de 150€/an